



FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Union Fédérale CGT DIR Ouest

Déclaration CGT au Comité Technique de proximité du 28 novembre 2019

Action Publique 2022, Emmanuel Macron s'est donné pour objectif de réduire la dépense publique de 100 milliards d'euros d'ici à 2022. Cette purge budgétaire se traduirait par de nombreuses suppressions d'emplois, des plans de départs dits volontaires ainsi que de nouveaux gels et de nouvelles coupes des crédits d'investissement et de fonctionnement. Par de multiples moyens, la puissance publique serait dépossédée, rétrécie et profondément transformée avec toute une série de politiques publiques qui seraient abandonnées, privatisées, transférées, déléguées ou encore transformées de manière conséquente.

La manière d'organiser et de rendre le service public serait, elle aussi profondément transformée et dégradée, plutôt que de les considérer comme des citoyens et des usagers, les administrés deviendraient des clients susceptibles de payer l'accès à certains services. Différents services publics deviendraient payants et ne seraient plus financés de manière collective et solidaire par des prélèvements fiscaux et sociaux.

Le projet de loi de finance 2020 compte amplifier le phénomène en n'accordant pas les moyens nécessaires, cela va se traduire par la suppression de 5 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2022 pour notre ministère, **1 769 suppressions de postes en 2020** soit - 1,8 %. Ces réductions d'effectifs s'ajouteraient ainsi aux précédentes, notre ministère détient tristement la palme d'or des réductions d'effectifs, loin devant tous les autres ministères.

Avenir des DIRs, de ses agents et de leurs missions, les dernières nouvelles dates du 8 octobre, où la CGT avait été reçu sur « l'avenir des DIR et la gestion du réseau routier national » avec la présence de M. Papinutti, directeur de la Direction Générale des Infrastructures de Transports et de la Mer (DGITM), M. Le Dall directeur adjoint de la Direction des Infrastructures de Transport (DIT) et M. Chataignier adjoint au directeur de la Direction de Ressources Humaines (DRH) du Ministère. Lors de cette réunion, la DGITM nous a informé que le Projet Industriel des DIR était rebaptisé Réseau Routier National 20-30. Il a été annoncé que la baisse des effectifs continue ne permet plus d'assurer toutes nos missions de Service Public, il faut repenser le modèle de gestion du réseau routier national. C'est donc une externalisation des missions de service public qui est mise en avant : de la maîtrise d'œuvre à l'entretien/exploitation en passant par le contrôle extérieur...

Dans la perspective de ces orientations, la DGITM a organisé le mercredi 16 octobre un séminaire pour aborder le renouvellement de la gestion du Réseau Routier National (RRN) et l'avenir des DIR.

La CGT n'a pas d'illusion sur les conclusions de ce séminaire quant à l'orientation politique que le Ministère veut mener sur les réseaux et infrastructures : nouvelles réorganisations, nouvelles organisations de travail, nouvelles décentralisations, externalisations et sous-traitances. Les externalisations et les privatisations vers un secteur privé avide de profits auront des conséquences sur la qualité et le coût du service rendu aux citoyens·nes qui se verront contraints·es de payer plus cher l'usage d'un service public.

La décision politique est attendue pour la fin de l'année 2019 pour la vision du RRN.

Les agents sont donc dans l'incertitude la plus complète sur leur avenir professionnel.

Pour la CGT, l'État doit se donner les moyens d'entretenir son réseau par des moyens financiers et humains suffisants, la gestion et l'entretien du domaine public routier ne peuvent être exercés que par des agents publics sous statuts publics. L'État doit stopper sa politique d'austérité absurde avec une baisse dogmatique des emplois

publics et procéder à des embauches massives de fonctionnaires et ouvriers·ères d'État pour répondre aux besoins du service public routier. Des moyens humains sont impératifs pour l'exercice des missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales mais aussi pour la mise en sécurité des usagers.

Loi de la transformation de la fonction publique, pour faire passer plus facilement toutes les attaques de casse de services publics, les politiques en place ont déployé leur rouleau compresseur, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 qui met fin à la gestion des promotions et des mutations en Commissions Administratives Paritaires (CAP) et Commissions Consultatives Paritaires (CCP). Elle les remplace par des règles appelées « les lignes directrices de gestion », un bon algorithme qui suffira à traiter les promotions et mobilités des agents. C'est la fin de la vision humaine et sociale portée par les représentants·es du personnel en CAP et CCP.

Ainsi nous passons d'un système de gestion collectif où les élus·es CGT avaient des critères définis clairs et connus, souvent d'ancienneté, égalitaire pour l'ensemble des agents à un système subordonné dans lequel l'Administration décidera unilatéralement pour l'agent, laissant place à l'arbitraire et au clientélisme.

Nous sommes profondément opposés·ées à cette volonté, pour la CGT les prérogatives des CAP doivent être renforcées.

C'est aussi la fin des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et Comités Techniques de proximité (CT) par la création de Comités Sociaux d'Administration (CSA) et/ou Comités Sociaux Économique (CSE) : ceci n'est pas une fusion !!! Ces Comités ne répondront en rien aux problématiques subies et rencontrées par les personnels.

Ce projet de loi prévoit également plus de contractuels·les dans la Fonction Publique, plus de précarisation, plus d'inégalités dans les rémunérations et les carrières, plus de mobilités contraintes, moins de démocratie sociale...

Et pour enfoncer le clou, après avoir rogné nos droits, nos salaires, notre prise en charge santé et nos conditions de travail :

Ils s'attaquent à nos retraites :

- Le système universel par points, **dont sa valeur serait recalculée chaque année et ne garantirait plus le niveau des pensions passé, actuel et futur.** Ce serait la fin des régimes de retraite par répartition avec des réductions très importantes du niveau des pensions. Ce serait la fin du calcul du montant de la retraite sur les 6 derniers mois,
- Un recul mécanique de l'âge réel de départ à la retraite,
- La fin du service actif.

Un exemple la Suède qui est sur un système de retraite par points et dont la valeur du point a chuté de 10 % en 4 ans.

Un contre-exemple la Belgique, grâce à une forte mobilisation des travailleurs·euses qui a contraint le gouvernement à remballer son projet de système de retraite par points.

Réformer, oui, mais autrement, pour assurer de meilleures retraites pour tous·tes dans le cadre d'un régime par répartition, par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste, en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

Ces politiques néfastes suppriment également la reconnaissance de la pénibilité liée à nos missions.

Nous avons besoin d'un mouvement de grande ampleur, sur la durée, pour stopper cette politique néfaste de casse du service public et des systèmes de retraites.

Amplifions les mobilisations, engageons-nous avec force et détermination, faisons converger les luttes,

**Tous·tes en grève et dans les manifestations à partir du 5 décembre 2019
Contre le projet Macron !**

Les élus·es CGT au CT de la DIR Ouest